

absence, je pourrais peut-être la poser à son secrétaire parlementaire. Elle se rattache à une question qu'a posée à la Chambre, il y a deux semaines environ, mon ami le député de Wellington, et qui avait trait aux taux d'intérêt que demande la Banque d'expansion industrielle. Le gouvernement va-t-il prendre des mesures en vue de ramener au moins au niveau des taux que demandent les banques commerciales pour des prêts du même ordre, les taux d'intérêt qu'exige la Banque d'expansion industrielle, afin que cette dernière puisse jouer le rôle qui lui a été confié?

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Je me ferai un plaisir d'examiner la question et d'en faire ensuite rapport au député.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROCHAINS ENTRETIENS TRUDEAU-NIXON—LE PROJET D'ASPHALTAGE DE LA ROUTE DE L'ALASKA

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question se rattache vraiment à une autre posée précédemment au premier ministre, au sujet de la visite qu'il va rendre prochainement au président Nixon. Il s'agit de l'asphaltage de la route de l'Alaska. Comme la réalisation d'un tel projet créerait un grand nombre d'emplois et comme des négociations ont eu lieu entre le Canada et les États-Unis au sujet de l'asphaltage de cette route, et vu que le gouvernement canadien a fait à ce sujet des propositions aux États-Unis, le premier ministre serait-il disposé à insérer cette question dans l'ordre du jour de ses entretiens afin que les deux pays puissent, en fin de compte, se mettre d'accord sur un programme de partage des frais pour l'asphaltage de cette route?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je remercie le député d'avoir soulevé ce point. Je vais y songer.

* * *

L'INDUSTRIE

LES INSTANCES DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU CANADA EN VUE D'EMPÊCHER LA VENTE DE LA PRÉVOYANCE À DES INTÉRÊTS AMÉRICAINS

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Je considère cette question comme étant urgente et importante, étant donné qu'il est de plus en plus question que la compagnie d'assurance La Prévoyance soit vendue à des intérêts américains. Puisque la Corporation de développement du Canada a maintenant un conseil d'administration, le premier ministre a-t-il l'intention de demander à cet organisme gouvernemental d'empêcher la vente de cette compagnie d'assurances du Québec à une compagnie étrangère?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de discuter de la question avec le ministre des Finances, et il m'a expliqué que parce qu'il s'agit d'une compagnie incorporée en vertu d'une loi provinciale, le gouvernement fédéral lui-même ne peut intervenir comme il le fait dans le cas des compagnies d'assurance incorporées en vertu d'une loi fédérale. Alors,

en l'occurrence, il s'agirait plutôt d'une responsabilité des autorités provinciales.

Pour ce qui est de la seconde partie de la question, au sujet de la Corporation de développement du Canada, je dois simplement exprimer ma surprise devant la position du député qui veut que dès maintenant le gouvernement intervienne dans les opérations de cette corporation pour lui dire quoi faire. Ce n'est pas à cette fin que nous avons établi la Corporation de développement du Canada, mais je vais quand même considérer la proposition du député.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

J'aimerais demander au premier ministre s'il incombe à cette nouvelle agence gouvernementale de s'intéresser à investir dans les compagnies canadiennes, afin de les empêcher de passer à des mains étrangères. Si tel est le cas, est-ce que l'agence peut empêcher cette vente et veiller elle-même aux intérêts ou à l'achat de La Prévoyance?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, c'est un des buts de la Corporation de Développement du Canada et, au cas où il serait concevable qu'elle ne soit pas au courant de l'éventualité à laquelle le député fait allusion, le gouvernement pourrait peut-être attirer son attention sur le sujet.

* * *

LES TRANSPORTS

LE BÉTAIL D'EMBOUCHE—LES CHEMINS DE FER ET LE COMITÉ PERMANENT

[Traduction]

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Fait-il enquêter sur le transport du bétail par chemin de fer de l'Ouest à l'Est du Canada et, le cas échéant, envisagerait-il de soumettre l'ensemble de la question au comité des transports? Nous pourrions ainsi convoquer les représentants des chemins de fer et les interroger sur les difficultés qui ont surgi cet automne en particulier, et qui ont beaucoup nui au transport du bétail d'embouche.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je crois cela logique, monsieur l'Orateur. Je l'ai fait à l'égard du transport des céréales et je ne vois aucune raison pour qu'on ne réclame pas aux chemins de fer une explication au sujet du bétail. Je mène une enquête sur le cas précis qu'a signalé hier le député de Meadow Lake.

* * *

• (12.10 p.m.)

LA DÉFENSE NATIONALE

LES AVIONS SUPERSONIQUES—LE DÉDOMMAGEMENT DES PERSONNES LÉSÉES PAR LES BANGS

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question qui découle d'un communiqué concernant des manœuvres conjointes canado-américaines du commandement de la stratégie aérienne, manœuvres qui doivent avoir lieu, les 7 et 8 décembre au-dessus de la partie orientale du Canada et des États-Unis. Le communiqué signale que certains avions de chasse peuvent atteindre des vitesses supersoniques et que les résidents peuvent